



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Organisation des Jeux dans les Yvelines : les points clés pour les usagers



PAYS HÔTE



PARIS 2024



PAYS HÔTE



PARIS 2024




Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

Les périmètres de protection et de circulation motorisée aux abords des sites olympiques Yvelinois : les périmètres « Etat »

1. Le périmètre de protection, dit «SILT » (indiqué par un liseré bleu sur les cartes).

- En principe, ce périmètre SILT est situé à proximité immédiate des sites, accolé au périmètre organisateur.
Seuls les spectateurs munis de billets et les personnes accréditées par l'organisateur pourront y accéder.
- Pour accéder à ce périmètre, des mesures de palpation et de fouilles des sacs sont mises en place

 Dans le 78, le périmètre SILT excède le périmètre organisateur sur plusieurs sites olympiques.

→ Les riverains et professionnels travaillant dans le secteur pourront naturellement accéder à au périmètre.



Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

2. Le périmètre d'interdiction de la circulation motorisée (indiqué en rouge sur les cartes).

Un périmètre d'interdiction de la circulation motorisée est mis en place autour de chacun des sites olympiques du 78.

Principes :

- L'accès en véhicule motorisé est interdit, sauf pour les ayants-droits disposant d'un laissez-passer délivré par la plate-forme centralisée de la Préfecture de police de Paris.
- Mise en place de points de filtrage systématique tenus par des forces de police ou de gendarmerie
- Son accès demeure possible pour les piétons, vélos, trottinettes, sans justificatif.





Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

→ Qui sont les ayants-droits ?

Dérogations nombreuses pour atténuer les impacts de ces périmètres sur le quotidien des habitants.

Exemples :

- *véhicules de sécurité, d'urgence et de dépannage (sans laissez-passer si urgence) ;*
- *véhicules des riverains disposant d'un parking privé, d'un abonnement résidentiel ou d'un abonnement dans un parking public ;*
- *véhicules des personnes travaillant dans la zone et disposant d'un parking ;*
- *véhicules affectés à un service public : ramassage des ordures, nettoyage des rues, opérateurs réseaux ;*
- *véhicules de livraisons nécessaires pour le réapprovisionnement de commerces, d'établissements médicaux...*

Ces ayants-droits sont fondés à demander un laissez-passer pour accéder aux périmètres rouges.





Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

→ La plateforme de délivrance des laissez-passer de la Préfecture de police

Ouverture de la plateforme le **10 mai prochain**.

Procédure :

- Formulaire à remplir sur la plateforme avec dépôt de pièces justificatives
- Examen et validation par les équipes de la Préfecture de police de Paris
- Dès validation du formulaire, réception d'un QR Code valant laissez-passer
Ce QR code pourra être présenté sur smartphone ou en version papier

Conseils de la Préfecture de police :

- Anticiper : les usagers doivent réaliser les démarches d'obtention du laissez-passer le plus tôt possible, dès l'ouverture de la plateforme, pour éviter un afflux de demandes juste avant les Jeux.
- Toutes les personnes susceptibles d'avoir à entrer dans un périmètre rouge sont invitées à demander un laissez-passer.



Un poste de commandement (PCO), situé au sein de chaque site, sera activé pendant toute la durée des épreuves. Les services de l'État pourront ainsi être réactifs et ajuster les consignes en fonction des situations.





Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

3. Le périmètre de circulation motorisée réglementée (périmètre bleu).

Cette zone vise à réduire les flux de passage des véhicules motorisés ; la circulation y sera restreinte.

Principes :

- La circulation de transit ne sera pas autorisée.
Toutefois, l'accès à ces zones sera autorisée à tout conducteur pouvant justifier d'un besoin d'accès.
- Pas de laissez-passer nécessaire
- Pas de filtrage systématique mais des contrôles aléatoires seront réalisés par les forces de police et de gendarmerie, en fonction des situations
- Les piétons, vélos et trottinettes peuvent y accéder sans restriction.





Impact des sites olympiques sur les routes

Château de Versailles :

La RD10 dispose d'un traitement spécifique

- Période JO : fermeture de la RD10 dans la nuit du 24/25 (ou du 25/26) juillet jusqu'au 12 août
- Entre JO et JP : Ré-ouverture des voies dans les deux sens
- Période JP : fermeture des deux voies du Nord du 3 au 8 septembre
Ouverture des deux voies du Sud, uniquement dans le sens Saint-Cyr => Versailles

→ **Déviations** mises en place via la RD91, la RN12 et la RD129
Une signalétique sera positionnée pour informer les automobilistes.

→ Les lignes régulières de bus pourront circuler sur la RD10 mais ne marqueront pas d'arrêt.





Impact des sites olympiques sur les routes

Le Golf National :

- **RD36 :** Pendant les jours d'épreuves : fermeture jour et nuit de la voie la plus au Nord dans le sens Est-Ouest pour le stockage des navettes
- **Avenue de L'Europe :**
 - Du 27 juillet au 11 août = fermeture jour et nuit de la voie de droite dans le sens Sud-Nord (installation des quais de dépose-reprise navettes) entre le rond-point des Mines et le rond-point Charles De Gaulle.
 - Pendant les épreuves, de 6h30 à 20h30 : fermeture entre le rond-point des Mines et le rond-point de Villaroy.
- **Avenue du Golf : fermeture jour et nuit Du 27/07 au 11/08 :**
Le hameau de Villaroy sera accessible par la RD36 et la route communale





Impact des sites olympiques sur les routes

Le Vélodrome National et le stade BMX :

Pendant les épreuves :

- Fermeture de l'avenue du centre à Montigny-le-Bretonneux
- Fermeture de la rue Laurent Fignon
- Fermeture de la rue des Louvières

La Colline d'Elancourt :

Pendant les épreuves :

- Fermeture de la RD912 entre le rond point des Saules et le rond-point Marcel Dassault dans les deux sens de circulation
- Fermeture de la rue Jean-Pierre Timbaud dans un sens de circulation



Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

Les courses sur route : courses cyclistes et marathons

Le département des Yvelines accueille également les courses cyclistes sur route les samedi 3 et dimanche 4 août :

[Épreuve cycliste en ligne Hommes](#)

Samedi 3 août 2024

273km dont 182km dans les Yvelines

[Épreuve cycliste en ligne Femmes](#)

Dimanche 4 août 2024

158km dont 68km dans les Yvelines

Le parcours du marathon traversera également le département les samedi 10 et dimanche 11 août :

[Marathon](#)

Samedi 10 août matin - Hommes

Nuit du 10 au 11 août Marathon pour tous

Dimanche 11 août matin - Femmes

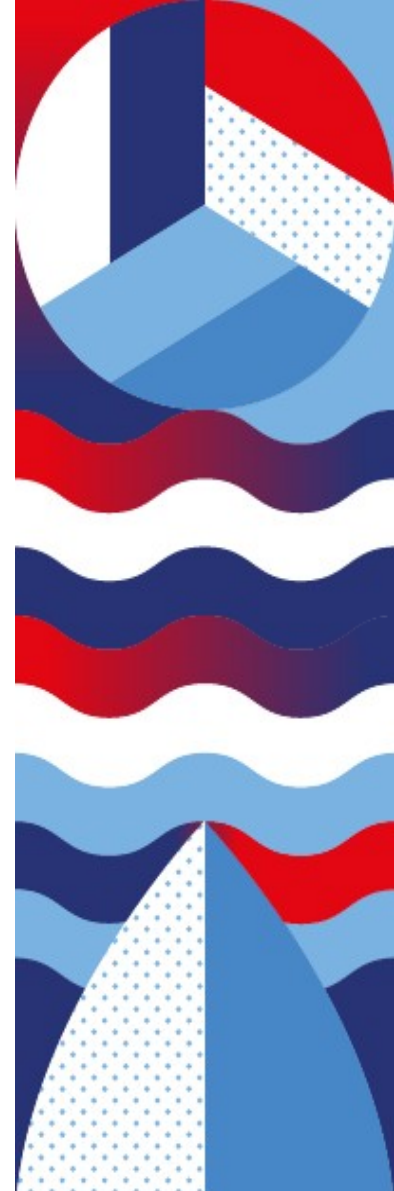


Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

Principes de sécurisation du parcours des courses cyclistes

- Interdiction de circulation sur le parcours la veille à partir de 21h pour les agriculteurs et véhicules de chantier
- Fermeture des routes : 3h avant le passage des coureurs, réouverture jusqu'à 2h après maximum
- Points de cisaillement piétons et véhicules d'urgence jusqu'à H-15min, réouverture H+15min
- Points de cisaillements voitures pour les riverains : jusqu'à H-1, réouverture H+15min
- Barriérage aux intersections dans les communes traversées
Barriérage en continu en zone urbaine dense (Versailles - Saint-Germain-en Laye)

Un poste de commandement (PCO), situé à la sous-préfecture de Rambouillet, sera activé pendant toute la durée des épreuves. Les services de l'État pourront ainsi être réactifs et ajuster les consignes en fonction des situations.



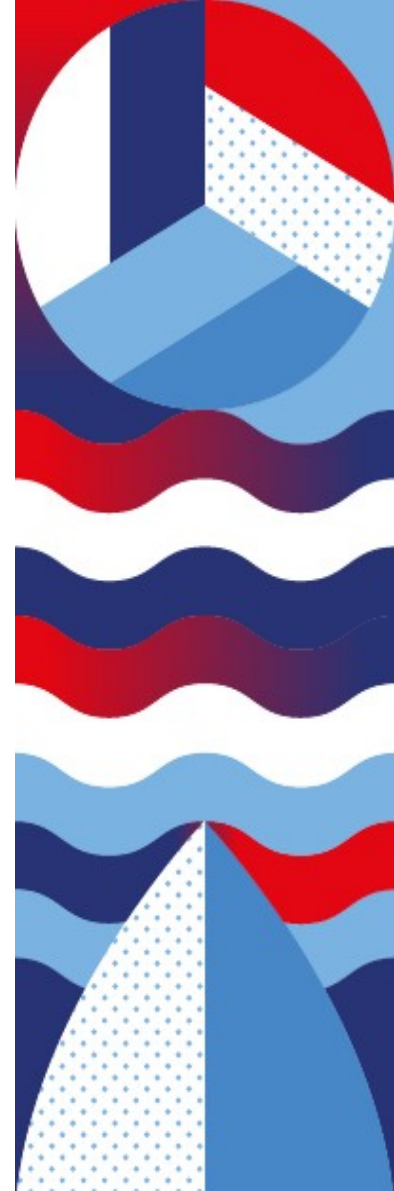


Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

- **Enlèvement des véhicules en stationnement sur les voies des parcours**
Pas de retrait systématique des véhicules dans les contre-allées et dans les rues débouchant sur le parcours.

Calendrier proposé par P2024 :

Actions	SELON LES ZONES DE POSE DES LINEAIRES
Communication riverains : boitage et informations en ligne, presse, réunions publiques, etc	En continu dès à présent
Affichage panneau informatif sur les voies concernées	Entre le 1er et le 19 juillet
Affichage réglementaire de l'arrêté	Selon communes
Début de l'arrêté de stationnement (J-1)	Vendredi 2 août à 8h
Verbalisation des véhicules	A partir du vendredi 2 août à 8h et en continu jusqu'au dimanche 4 août (fin compétition)
Retrait des véhicules	A partir du vendredi 2 août à 8h et en continu jusqu'au dimanche 4 août (fin compétition)
Compétition	3 & 4 août
Fin de l'arrêté	Dimanche 4 août 22h





**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

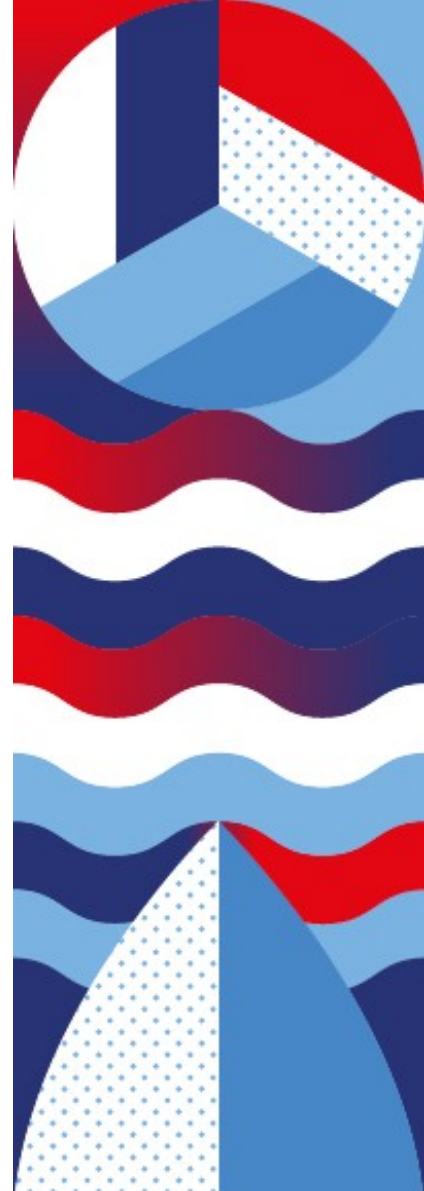
Marathons

Samedi 10 août matin - Hommes (8h à 11h)

Nuit du 10 au 11 août Marathon pour tous (21h à 4h30)

Dimanche 11 août matin - Femmes (8h à 11h15)

Horaires de passage dans les Yvelines		
Samedi 10 août Hommes	Versailles – Avenue des Etats Unis	9h03 à 9h22
	Versailles Château – Avenue Rockefeller	9h06 à 9h26
	Viroflay – Avenue du Général Leclerc	9h21 à 9h46
Nuit du 10 au 11 août Marathon pour tous	Versailles – Avenue des Etats Unis	22h05 à 01h20
	Versailles Château – Avenue Rockefeller	22h11 à 01h37
	Viroflay – Avenue du Général Leclerc	22h34 à 02h11
Dimanche 11 août Femmes	Versailles – Avenue des Etats Unis	9h10 à 9h27
	Versailles Château – Avenue Rockefeller	9h13 à 9h31
	Viroflay – Avenue du Général Leclerc	9h30 à 9h52

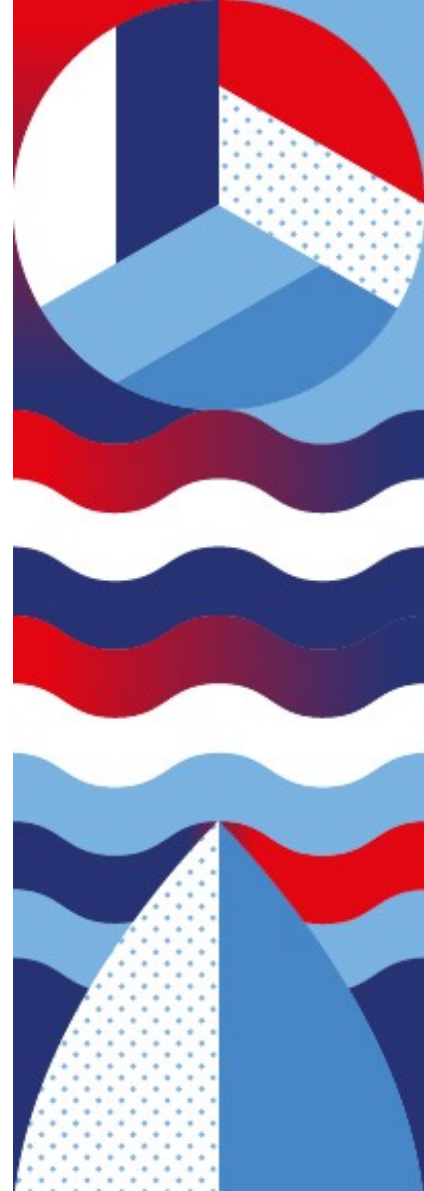




Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

Principes de sécurisation des épreuves de marathon

- **Barriérage intégral du parcours** (barrières fournies, mises en place et démontées par P2024 - pose en 3 nuits)
- **Fermeture des intersections de H-5 à H-3 avant le début de l'épreuve Homme**
- **Les intersections restent fermées entre le Marathon pour tous et le Marathon Femmes**
- **Fermeture des routes** : 3h avant le passage des coureurs, réouverture jusqu'à 2h après maximum
- **Points de cisaillement piétons jusqu'à H-15min, réouverture H+15min**
- **Points de cisaillements voitures pour les riverains** : jusqu'à H-1h30, réouverture H+15min
- **Marathon pour tous** : horaires de fermeture du parcours (H-2 ; H+1) et des points de cisaillement véhicules (H-1 et H+15min) ne sont pas les mêmes pour le marathon pour tous





PRÉFET
DES YVELINES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

Les Relais de la Flamme Olympique et Paralympique

- Le Relais de la Flamme olympique traversera le département le mardi 23 juillet 2024

-Le Relai de la Flamme paralympique fera également étape dans le département des Yvelines le mardi 27 août 2024 à Houdan et au Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines





**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Organisation des JOP 2024 dans les Yvelines

Principes de sécurisation des Relais de la Flamme

- Barriérage à mettre en place par les communes selon les spécificités et les risques locaux, en accord avec les FSI
- Bulle de sécurité assurée par la CNSJ et les FSI locales
- Interdiction de stationnement sur l'ensemble des rues directement impactées par le passage du Relais de la Flamme
- Interdiction de stationnement sur 20 mètres aux intersections du passage du Relais. Autorisation dans les contre-allées à Versailles sur certains axes spécifiques.
- Fermeture à la circulation des rues du relais et des rues donnant sur les axes du Relais

